

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le  
contrôle interne exercé en matière de rapports financiers du

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

pour l'exercice financier 2022-2023 (non audité)

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS .....</b>	<b>1</b>
2.1 GESTION DES CONTRÔLES INTERNES.....	1
2.2 ENTENTES DE SERVICES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS .....	1
<b>3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION MINISTÉRIELLE DE L'EXERCICE 2022-2023.....</b>	<b>2</b>
3.1 CONTRÔLES CLÉS NOUVEAUX OU AYANT FAIT L'OBJET DE MODIFICATIONS IMPORTANTES .....	3
3.2 PLAN DE SURVEILLANCE CONTINUE.....	3
<b>4. PLAN D'ACTION DU CRSH.....</b>	<b>3</b>
4.1 PROGRÈS AU COURS DE L'EXERCICE 2022-2023 .....	3
4.2 PLAN D'ACTION POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES EXERCICES SUIVANTS .....	4

## **1. Introduction**

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de l'organisme figurent dans le [Rapport sur les résultats ministériels](#) de 2022-2023 et dans le [Plan ministériel](#) de 2023-2024.

## **2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers**

### **2.1 Gestion des contrôles internes**

Le CRSH dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les mesures d'évaluation et la surveillance ministérielles de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par le président et la dirigeante principale des finances (DPF), a été mis en place et comprend les éléments suivants :

- des structures de responsabilisation organisationnelles liées à la gestion des contrôles internes à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leur secteur de responsabilité en matière de gestion des contrôles;
- dans le cadre des ententes annuelles de gestion du rendement et d'évaluation des employés, tous les employés doivent certifier avoir lu le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique. Le Code énonce les responsabilités en matière de conduite responsable;
- des orientations à l'intention des responsables des processus opérationnels concernant l'incidence des changements sur les contrôles internes;
- une communication et une formation continues au sujet des exigences législatives ainsi que des politiques et des procédures visant à assurer une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- la surveillance de la gestion du contrôle interne et des comptes rendus périodiques à cet effet, ainsi que la communication des résultats de l'évaluation pertinente et des plans d'action au président, à la DPF et au Comité de vérification interne (CVI).

### **2.2 Ententes de services afférentes aux états financiers**

Le CRSH fait appel aux services d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions ou pour l'obtention d'information qui pourrait avoir une incidence sur ses rapports financiers comme suit.

#### **Ententes courantes**

- Services publics et Approvisionnement Canada, qui est responsable de la gestion de la rémunération et de l'approvisionnement en certains biens et services conformément à la délégation de pouvoirs du CRSH, en plus de la prestation des services de gestion des locaux.

- Le ministère de la Justice Canada offre des conseils et des services juridiques quant aux responsabilités du CRSH et aux réclamations dont il pourrait faire l'objet dans le cours normal de ses activités.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor, qui fournit de l'information sur l'assurance dans le secteur public et assure la gestion centrale du versement de la part de l'employeur des cotisations aux régimes d'avantages sociaux obligatoires des employés.

### Ententes particulières

Le CRSH administre les fonds reçus d'autres ministères et organismes pour verser des subventions, des bourses d'études et des paiements connexes en leur nom. Durant l'exercice, il a engagé des charges de 420 562 000 \$ (439 400 971 \$ en 2021-2022) en subventions et en bourses de ce genre. Ces dépenses ne sont pas prises en compte dans les états financiers du CRSH, mais sont inscrites dans les états financiers des ministères ou organismes qui ont fourni les fonds.

### 3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2022-2023

Le tableau ci-dessous résume l'état des activités de surveillance continue d'après le plan cyclique de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2022-2023

Élément du plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent	État d'avancement
Subventions et bourses	L'évaluation a été terminée au cours de l'exercice 2022-2023; des mesures correctives ont été établies et la mise en œuvre a pris fin en avril 2023.
Achats, paiements et comptes créditeurs	Terminé comme prévu; des mesures correctives ont été établies et la mise en œuvre a pris fin en avril 2023.
Règlements interministériels	Terminé comme prévu; des mesures correctives ont été établies et la mise en œuvre a pris fin au cours de l'exercice 2022-2023.
Contrôles généraux sur la technologie de l'information (CGTI) – systèmes de gestion des subventions (« NAMIS » et « AMIS »).	Terminé comme prévu; des mesures correctives ont été établies au cours de l'exercice 2021-2022, mais en raison de priorités conflictuelles avec la migration vers un nouveau système financier, la mise en œuvre devrait se terminer au cours de l'exercice 2023-2024.
Contrôles au niveau de l'entité Budgétisation et prévisions	Étant donné la migration vers un nouveau système financier prévue en 2023-2024, les évaluations de la conception ont été reportées à l'exercice 2024-2025 (après la mise en œuvre du SAP) et tiendront compte

	des répercussions du nouveau système financier sur les contrôles internes concernant la production de rapports financiers.
--	--

### 3.1 Contrôles clés nouveaux ou ayant fait l'objet de modifications importantes

Au cours du présent exercice, il n'y a eu aucune modification importante des contrôles clés des processus existants nécessitant une réévaluation et il n'y a eu aucun nouveau processus pour vérifier l'efficacité de la conception et du fonctionnement.

### 3.2 Plan de surveillance continue

Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, l'organisme a terminé la réévaluation des contrôles généraux de TI pour le système de gestion des subventions et des bourses; des achats, des paiements et des comptes créditeurs et des règlements interministériels.

#### Subventions et bourses

Au total, six (6) contrôles clés pour les subventions et six (6) contrôles clés pour les bourses ont été évalués. La plupart des contrôles mis à l'essai se sont déroulés comme voulu, mais les mesures correctives suivantes ont été apportées :

- Subventions - une (1) observation liée à l'ordre des attestations conformément aux articles 32, 33 et 34.
- Bourses – trois (3) observations liées à l'ordre des attestations conformément aux articles 32, 33 et 34.

Un plan d'action a été préparé par la direction et des mesures correctives ont été prises pour les quatre (4) observations avant avril 2023.

## 4. Plan d'action du CRSH

### 4.1 Progrès au cours de l'exercice 2022-2023

À partir des évaluations effectuées au cours des exercices précédents, toutes les recommandations ont été prises en compte pour les subventions et bourses d'études; les achats, les paiements et les comptes débiteurs; et les règlements interministériels.

Les recommandations en suspens sont présentées comme suit.

- Contrôles informatiques généraux liés à la technologie de l'information associés aux systèmes NAMIS/AMIS : Cinq (5) des six (6) observations liées à la gestion du changement, à la gestion de l'accès et aux opérations de TI étaient entièrement mises en œuvre en juillet 2023. Une (1) recommandation en suspens liée à la gestion de l'accès en cours et devrait être mise en œuvre au cours de 2023-2024.

## 4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices suivants

Le CRSH a délaissé FreeBalance, son système financier précédent, pour adopter le SAP (System Applications and Products in Data Processing) en avril 2023. L'organisme a rejoint un réseau d'autres ministères hébergés et desservis sur SAP par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

Les processus opérationnels relevés dans le plan pluriannuel d'évaluation seront tous, dans une certaine mesure, touchés par la mise en œuvre du SAP. Il faudrait donc mener une évaluation de la conception des cycles opérationnels après cette mise en œuvre pour vérifier que les contrôles fonctionnent comme prévu et repérer toute lacune éventuelle en la matière résultant du changement de système.

Dans l'évaluation détaillée des processus opérationnels et des répercussions potentielles sur les contrôles, les facteurs suivants seront pris en compte :

- optimisation des capacités du nouveau système
- réduction au minimum des répercussions sur les activités
- réduction des coûts au minimum
- ouverture à la création de valeur opérationnelle dans l'avenir

Les ajustements des contrôles s'effectueront simultanément en 2023-2024 dans le cadre de la gestion du changement concernant la transmission au nouveau système financier, selon les étapes suivantes :

Étape 1 – Mener une étude approfondie du système pour en évaluer les interdépendances, l'intégration et la séquence des opérations.

Étape 2 – Effectuer tous les ajustements et synchronisations nécessaires pour adapter l'ensemble des processus de contrôle au nouvel environnement.

Étape 3 – Cartographier le système et acquérir une solide compréhension de son fonctionnement du point de vue des contrôles.

Étape 4 – Exécuter un plan pluriannuel d'évaluation des contrôles basé sur le nouveau profil de risque et la matrice de risques actualisée.

Les ajustements des contrôles se font en collaboration avec les membres de l'équipe chargée des systèmes financiers du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Afin d'évaluer le risque global, le plan de surveillance continue pluriannuel a été modifié de façon à prévoir une évaluation de la conception de tous les processus opérationnels au cours des trois (3) exercices financiers suivant la mise en œuvre du SAP en fonction de leurs éléments de risque, tout en considérant les répercussions du nouveau système financier. Nous reprendrons la vérification de l'efficacité opérationnelle une fois que les évaluations de la conception auront été faites pour tous les cycles opérationnels. Le plan cyclique de surveillance continue du CRSH pour les trois prochains exercices est illustré par le tableau suivant.

Principaux secteurs de contrôle	Exercice 2023-2024	Exercice 2024-2025	Exercice 2025- 2026
<b>i) Contrôles au niveau de l'entité</b>			
<b>ii) Contrôles généraux de la technologie de l'information</b>			
AMIS			
SIGSB			
SAP		X	
PR et SGRC			X
<b>iii) Contrôles de processus opérationnels</b>			
Subventions et bourses	X*		X
Achats, paiements et créditeurs		X*	X
Rémunération	X		
Règlements interministériels		X*	X
Rapports financiers : fin de période	X*		
Rapports financiers : fin d'exercice		X*	
<b>iv) Contrôle interne supplémentaire en matière de gestion financière</b>			
Prévisions et budgétisation		X	

X\* Évaluation de la conception uniquement

X Évaluation de la conception et efficacité opérationnelle